

CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 9 novembre 2017

Compte rendu

Présents :

L'équipe enseignante
Les représentants de parents de l'APE
Mme Atlani : DDEN

Absente :

Mme SEBBAH, représentant le maire du XVIème
Mme ZIVI, représentant le maire de Paris.

Présentation des nouveaux personnels

Cette année, il y a eu de nombreux changements dans l'équipe enseignante : Mme PrévotEAU est partie en retraite, Mme Chianalino a obtenu un poste au collège JB SAY et Mme Romero est arrêtée cette année pour cause de longue maladie.

Les remplacent donc :

Mme Nathalie NAVARRO-PASCAL (CPC), Mme Marie-Alix DEVEAU (CE1/CE2), Mesdames Elodie JABRAUD et Claire GATIGNOL (CE1A), Mme Ouarda LANCHON, qui est à 80%, et Mme Caroline de VERGERON qui assure le complément tous les lundis (CE1B) ; Mme Anne-Lise LECALLONEC complète le service à mi-temps de Mme DELON (les lundis et mardis).

BILAN DE LA RENTREE

Toute l'équipe se félicite du très bon climat qui règne au sein l'école en ce début d'année. Le comportement des élèves donne, pour le moment, de grandes satisfactions.

- **Effectifs** : ils sont encore très chargés cette année.

CPA : 26 élèves	CPB : 25 élèves	CPC : 26 élèves
CE1A : 30 élèves	CE1 B : 31 élèves	CE1/CE2: 27 élèves
CE2A : 29 élèves	CE2B : 30 élèves	
CM1A : 28 élèves	CM1B : 28 élèves	CM1/CM2 : 26 élèves
CM2A : 31 élèves	CM2B : 30 élèves	

Total : 367 élèves

- *Présentation du dispositif UPE2A par Mme Dedrie*

Parmi nos élèves, 11 sont inscrits dans le dispositif UPE2A (enfants non francophones)

Cette classe regroupe les élèves non francophones du CP au CM2, originaires de 9 pays.

Après avoir été évalués en mathématiques et en lecture (certains enfants ne connaissent pas les caractères romains), les élèves d' UPE2A sont inscrits dans une classe au sein de l'école. Ils y suivent tous les cours de mathématiques et les cours avec les PVP. Le reste du temps, soit environ 18 heures par semaine, les élèves sont intégrés dans la classe UPE2A où leur est enseigné le français. En général, au bout d'un an, les enfants sont bilingues à l'oral.

- *Elèves porteurs de handicap*

Parmi nos élèves, 6 sont porteurs de handicap. Ils sont accompagnés dans les classes par des auxiliaires de vie scolaire, soit à temps plein, soit à temps partiel. Cette aide indispensable leur permet de bénéficier pleinement des apprentissages.

- **Les évaluations de CP**

La 3^{ème} semaine de septembre, nos élèves ont passé les évaluations nationales de CP.

- **Présentation de l'activité des PVP**

- **Musique** : M. Serviolle a obtenu de nombreux concerts, à Radio France, notamment.

Les CP sont inscrits à un "Parcours de Sensibilisation Musical" en collaboration avec le Conservatoire. Les élèves vont assister à des concerts et à des animations de découvertes des instruments.

- **Arts plastiques** : M. Demurtas nous a fait part de ses projets, notamment celui de décorer le grand mur de la cour de récréation.

- **EPS** : Les élèves de toute l'école ont participé à un test d'endurance, les élèves du cycle 3 au cross du 16^{ème}.

Les CE1 ont participé à la semaine sportive "Athlétisme".

- **Classes découverte, sorties**

La classe de Mme Rappenne a effectué un séjour de 10 jours dans le Vercors (classe découverte Musique et montagne)

Les classes de CM1 et CM2 vont visiter l'Assemblée Nationale. Les CM2 visiteront également le Sénat et la Mairie de Paris.

- **La philosophie dans notre école (dans le cadre de l'Education Morale et civique)**

Mme Pessis et Mme Benichou (CM1a et CM1b) reprennent leur enseignement de la philosophie à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint.

- **Association des Parents d'élèves (APE)**

M. Bris souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants élus et se félicite du climat de coopération et de convivialité régnant entre l'association et l'école.

Actions de l'APE :

- activités extra-scolaires (judo, échecs)
- spectacle de Noël (prévu à l'école le vendredi 22/12)
- concours d'écriture de la Jeune Plume au printemps
- organisation de la kermesse (juin)
- sponsoring des projets de l'école

Visitez le site internet de l'APE : www.ape15bauches.com

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le nouveau règlement est adopté à l'unanimité. Il sera signé par les élèves et leurs parents. Il sera explicité en classe et restera disponible dans le cahier de correspondance.

ECHANGE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Un décret du 27 juillet 2017 permet aux communes de déroger à la semaine de 4 jours actuellement en vigueur. A ce jour, environ 40 % des écoles françaises ont fait le choix d'un retour à la semaine de 4 jours.

Position des enseignants :

Tous les enseignants de l'école condamnent les nouveaux rythmes tels qu'ils sont appliqués actuellement pour plusieurs raisons :

- Le rythme de la semaine est trop irrégulier. Il n'y a pas un jour consécutif identique en classe avec l'enseignant.
- Les activités avec les animateurs ayant lieu dans les classes, les enfants font moins bien la différence entre les exigences de l'école et celles des ateliers. Il devient plus difficile d'obtenir le silence et une bonne concentration des élèves en classe. Les enfants changent d'ailleurs totalement d'attitude dès l'arrivée des animateurs dans les classes à 14h55 les mardis et vendredis.
- Il y a trop d'adultes dans l'école. Les petits voire les grands confondent les enseignants et les animateurs. Leur attitude face à l'adulte s'en ressent.
- Nous constatons une plus grande fatigue des enfants et des enseignants en fin de semaine.
- Le lundi, les enfants sont beaucoup plus fatigués qu'avant ces nouveaux rythmes. Ils sont "amorphes" et ont du mal à se remettre de leur weekend où ils se sont couchés plus tard plusieurs soirs de suite.
- Très peu d'enfants sortent à 15h (trois ou quatre par classe) et de plus en plus d'enfants restent à l'école le mercredi après-midi. La semaine d'école est donc plus longue qu'avant alors que le but de la réforme était de la réduire.
- Le sport, la musique ou le dessin, les sorties ont plus souvent lieu le matin car il y a moins d'après-midis de classe. Nous n'avons donc pas plus de matinées de travail consacrées aux fondamentaux, le français et les mathématiques.
- Les enseignants ne disposent plus de leur classe à 15h pour travailler (exemple : les corrections, les affichages...). On constate des journées parfois totalement déséquilibrées pour les élèves lorsqu'ils ont dans la même journée, par exemple, sport avec le professeur d'EPS, activité sportive à 15h puis atelier sportif à 17h.

Les enseignants de l'école ne sont pas opposés à une cinquième matinée de classe. Si cette dernière doit être maintenue, ils la souhaitent le samedi matin et non le mercredi. La coupure du mercredi est vraiment regrettée par tous à l'unanimité.

Positions des parents

Sondage envoyé aux 28 parents de l'APE :

Souhaitez-vous un retour à la semaine de 4 jours ?

21 réponses reçues

OUI : 42,86 %

NON : 23,81 %

JE SUIS PARTAGE(E) : 33,33 %

SANS OPINION : 0 %

En commentaires, certains parents mentionnent la fatigue des enfants, d'autres la qualité des TAPS proposés par l'école.

SECURITE

La sécurité des élèves est et demeure, bien sûr, une préoccupation quotidienne et constante de l'établissement.

L'école a procédé à deux exercices :

Evacuation incendie: Evacuation en trois minutes. Au signal sonore, tous les élèves sortent de la classe dans le calme et se rendent dans la cour de récréation.

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :

En cas de danger extérieur, personne ne rentre ni ne sort de l'école.

L'audition d'une corne de brume indique que les élèves restent en classe, et attendent les consignes du directeur.

Ces deux exercices se sont parfaitement déroulés.

Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) anti-intrusion :

L'école est en train d'être équipée d'un dispositif anti- intrusion. Des déclencheurs seront installés chez la gardienne, chez M.Legac, ainsi que dans le bureau du directeur. Ces déclencheurs activeront une alerte sonore spécifique. Les enseignants devront alors fermer leur classe à clé, et les enfants se mettre à l'abri (sous les tables) et garder le silence.

Nous ferons un exercice lorsque le dispositif sera opérationnel.

BILAN DE LA COOPERATIVE

Solde au 01/09/2016 : 8537€

Produits		Charges	
Participation volontaire des familles	9748 €	Sommes reversées aux classes	2661 €
		Achats maquettes	848 €
		Livres	1168 €
		Papeterie	203 €
		Produits d'équipements (imprimantes couleur micro-onde frigo	1317€
		Solde au 09/11/2017	11772€

La secrétaire de séance
I. LEPINYOY

Le directeur
Philippe BRIS